

VILLE D'ALBI



PRIMITIF 2021

BUDGET GÉNÉRAL



VILLE D'ALBI



PRIMITIF 2021

BUDGETS ANNEXES



RAPPEL DES ÉLÉMENTS DU DOB 2020

Le contexte général a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 16 Novembre 2020 avec notamment:

- Au niveau mondial, une récession historique du fait du COVID
- En France, un déficit public qui explose (10,2 % du PIB en 2020 et 6,7 % en 2021) avec une inflation estimée à moins de 0,2% en 2020 et 0,7% en 2021
- Des collectivités locales, vigilantes sur les mesures gouvernementales :
 - Des dotations qui ne **devraient** pas baisser,
 - Une actualisation des bases fiscales qui sera proche de 0 % en 2021,
 - Un impact important en 2021 de l'accord sur la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations signé en 2016
 - La suppression de la taxe d'habitation sur les « 20 % de contribuables restant » de manière progressive en 2021, 2022 et 2023 dont les impacts sont nombreux avec notamment le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et l'instauration d'un coefficient correcteur destiné à neutraliser les écarts entre la fiscalités transférées et le montant de la taxe d'habitation qui était perçue.

VILLE D'ALBI



PRIMITIF 2021

BUDGET GÉNÉRAL

LE CADRE BUDGÉTAIRE POUR ALBI

Les recettes de fonctionnement s'établissent avec :

- une stabilité des dotations en 2021 mais une dotation forfaitaire qui a baissé de 3,4M€ au total entre 2013 et 2020,
- un produit fiscal (contributions directes et compensations fiscales) constant puisque l'actualisation des bases est nulle et que les compensations fiscales de la part départementale de la Taxe sur le Foncier transférée aux communes, ne seront perçues qu'à partir de 2022
- une attribution de compensation qui prend en compte les ajustements de la CLECT (4,1 M€)
- un montant de droits de mutation basé sur la moyenne des années passées (1,5 M€)

LE CADRE BUDGÉTAIRE POUR ALBI

En ce qui concerne les dépenses de gestion, la ville poursuit sa politique de maîtrise des dépenses

- Au chapitre 011 (charges à caractère général), la hausse comprend la mise en place de la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers que la ville doit désormais payer, l'impact de la loi Egalim concernant la restauration scolaire, l'impact des mesures sanitaires liées au COVID, l'augmentation des énergies, des assurances,...
- Au chapitre 012 (dépenses de personnel), le budget prend en compte les évolutions classiques (glissement vieillesse technicité, hausse du SMIC, promotions...) mais également l'impact du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) et la prise en charge partielle de la mutuelle des agents.
- Au chapitre 65 (autres charges de gestion courantes), le maintien du niveau des subventions aux associations reste une priorité.
- Au chapitre 66 (frais financiers), la baisse résulte du taux bas des derniers emprunts soucrits et du transfert des emprunts globalisés avec le budget de l'eau.

LE CADRE BUDGÉTAIRE POUR ALBI

En investissement, nos 3 grandes orientations restent les mêmes :

- conserver, à travers les budgets transférés de la Ville vers l'Agglomération, un investissement global de 6 M€ pour l'entretien et le renouvellement de la voirie (chaussée, réseau pluvial, éclairage public, mobilier urbain)
- poursuivre le programme pluriannuel de modernisation et de renouvellement des écoles et des équipements sociaux, sportifs, culturels et associatifs.
- inscrire les crédits pour les projets importants de notre ville

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Charges à caractère général (*) :	12 623 503 €	23%
Dépenses de personnel (*) :	29 776 000 €	56%
Subventions :	8 181 953 €	16%
Autres charges :	1 549 010 €	3%
Atténuation de produits	135 000 €	0%
Intérêts :	939 000 €	2%
Dépenses d'ordre et travaux en régie :	6 208 095 €	
<u>Virement à l'investissement :</u>	<u>178 790 €</u>	
TOTAL :	59 591 351 €	

(*) hors travaux en régie (106 000 €) et main d'œuvre régie (124 000€) qui sont regroupées avec les dépenses d'ordre

Les pourcentages sont calculés en fonction des dépenses réelles (hors dépenses d'ordre)

LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Sont prévues 8,18M€ de subventions et contributions dont :

➔ 3,03 M€ aux organismes publics (CCAS, Conservatoire de musique et de danse, Musée, ...)

➔ 0,50 M€ : Contributions obligatoires

➔ 4,65 M€ aux associations d'intérêt local (social, quartiers, éducation, sport, culture, loisirs, tourisme, coopération, ...)

La ville d'Albi verse des subventions à près de 250 associations dès le mois de janvier !

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Vente de produits / prestations :	6 227 400 €	11%
Contributions directes :	31 850 000 €	54%
Attribution de Compensation :	4 113 650 €	7%
Autres impôts et taxes :	4 050 825 €	7%
Dotations et participations :	10 698 151 €	18%
Autres recettes :	1 861 825 €	3 %
Recettes d'ordre :	<u>789 500 €</u>	
TOTAL	59 591 351€	

Les pourcentages sont calculés en fonction des recettes réelles (hors recettes d'ordre)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses d'équipement (*) :	13 726 465 €
Subventions d'équipement :	649 170 €
Autres charges :	102 000 €
Dépenses d'ordre (hors travaux en régie) :	1 379 500 €
Remboursement de l'emprunt :	6 457 300 €
Réaménagement de dette :	10 000 000 €
Opérations pour compte de tiers	<u>1 235 000 €</u>
TOTAL :	33 549 435 €

(*) y compris travaux en régie

LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Les subventions d'équipement (chapitre 204) représentent 649 170 €

avec notamment :

- subvention syndicat mixte du palais Berbie : 185 000 €**
- Autres organismes de droit public : 280 000 €**
- autres organismes de droit privé : 184 170 €**

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL, par chapitre

Opérations individualisées :

ch 800 (équipement des services)	968 154 €
ch 801 (bâtiments communaux)	2 286 500 €
ch 802 (embellissement du cadre urbain)	67 400 €
ch 803 (aménagement de quartiers)	1 040 000 €
ch 810 (médiathèque)	15 000 €
ch 813 (plaine des sports)	1 896 000 €
ch 816 (centre horticole)	101 000 €
ch 818 (maisons de quartiers)	1 406 000 €
ch 831 (aménagement de cours d'eau)	720 000 €
ch 834 (équipement Stadium)	1 215 000 €
ch 835 (équipement stade Rigaud)	10 000 €
ch 839 (aménagement du site de Pratgraussals)	564 000 €
ch 840 (politique de la ville)	823 000 €
ch 841 (nouvelle cuisine centrale)	20 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET GÉNÉRAL

Virement de la section de fonctionnement :	178 790 €
Dotations (FCTVA, Taxe d'aménagement, ...) :	2 964 200 €
Autres recettes (dette récupérable, cessions):	1 614 600 €
Opérations pour compte de tiers	1 235 000 €
Recettes d'ordre :	6 798 095 €
Emprunt :	10 758 750 €
<u>Réaménagement de dette :</u>	<u>10 000 000 €</u>
TOTAL :	33 549 435 €

BUDGET GÉNÉRAL

Dette au 1er janvier 2020

Dette propre du budget général au 01.01.2021 :

38 887 917,24 €

Soit 766 €/habitant (la moyenne de la strate est à 1 362 €)

**Total de la dette inscrite au budget général avec les emprunts globalisés et
la dette récupérable : 50 075 868,53 €**

BUDGET GÉNÉRAL

Structure de la dette au 1er janvier 2019

Classement selon la charte Gissler

Classement A1 : 29 emprunts représentant 89,36%
emprunts en euros à taux fixes ou taux variable simples

Classement B1 : 2 emprunts représentant 3,64%
emprunts en euros indexé sur des taux avec barrière

Classement E3 : 3 emprunts représentant 7,01%
emprunts en euros structurés (indexés sur des écarts de taux avec effet multiplicateur)

VILLE D'ALBI



PRIMITIF 2021

BUDGETS ANNEXES



LE BUDGET ANNEXE OICE

Section d'exploitation :

Dépenses : **865 100 €**

Chapitre 011 : Charges à caractère général 86 000 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes 1 000 €

Chapitre 66 : Charges financières 133 300 €

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections 644 800 €

Recettes : **865 100 €**

Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, services, marchandises 320 600 €

Chapitre 77 : Produits exceptionnels (subv équilibre) 436 500 €

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections 108 000 €

Section d'investissement :

Dépenses : **644 800 €**

Chapitre 16 : Emprunt et dettes assimilées 86 000 €

Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections 108 000 €

Recettes : **644 800 €**

Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections 644 800 €

LE BUDGET ANNEXE PARC EXPO

Section d'exploitation :

Dépenses : **177 930 €**

Chapitre 011 : Charges à caractère général 16 700 €

Chapitre 66 : Charges financières 1 130 €

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections 138 400 €

Chapitre 021 : Virement à la section d'investissement 21 700 €

Recettes : **177 930 €**

Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, services, marchandises 77 400 €

Chapitre 77 : Produits exceptionnels (subv équilibre) 90 430 €

Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections 10 100 €

Section d'investissement :

Dépenses : **160 100 €**

Chapitre 16 : Emprunt et dettes assimilées 150 000 €

Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections 10 100 €

Recettes : **160 100 €**

Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections 138 100 €

Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation 21 700 €

LE BUDGET ANNEXE AÉRODROME

Section d'exploitation :

Dépenses :	344 620 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général	106 820 €
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	172 300 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes	250 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	300 €
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre sections	64 950 €
Recettes :	865 100 €
Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, services, marchandises	85 160 €
Chapitre 74 : Subventions d'exploitation	229 220 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	30 240 €

Section d'investissement :

Dépenses :	64 950 €
Chapitre 21 : Immobilisation corporelles	32 000 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	32 950 €
Recettes :	64 950 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections	64 950 €

L'ENDETTEMENT DES BUDGETS ANNEXES

Capital restant dû au 01/01/2021 :

	Emprunts propres	Emprunts globalisés	Total
Budget annexe OICE	3 836 487,65 €	381 369,62 €	4 217 857,27 €
Budget annexe PARC EXPO	290 000,00 €		290 000,00 €
Total	4 126 487,65 €	381 369,62 €	4 507 857,27 €

Tous les emprunts propres sont classés A1 (emprunts en euros à taux fixes ou taux variable simples) selon la charte Gissler.

VILLE D'ALBI



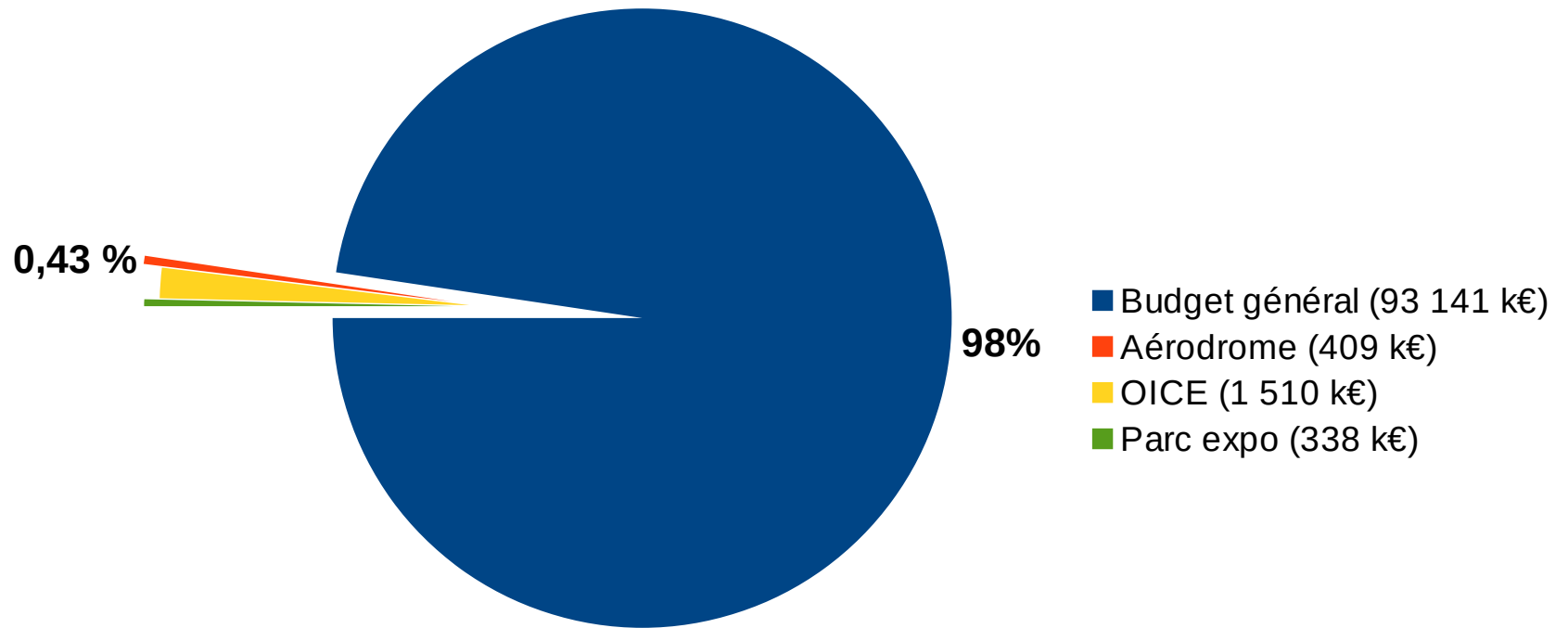
PRIMITIF 2021

BUDGET CONSOLIDE

LE BUDGET CONSOLIDE

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	59 591 351 €	33 549 435 €
Budget OICE :	865 100 €	644 800 €
Budget Parc des Expositions :	177 930 €	160 100 €
Budget Aéroport	<u>344 620 €</u>	<u>64 950 €</u>
TOTAL :	60 978 001 €	34 419 285 €

LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHÉTIQUE (fonctionnement et investissement)



Total : 95 398 286 €